

REQU 10

13 JUIN 2019

P-401

Demande de fermeture des portes des bâtiments scolaires de Geisendorf

Suite à la trouvaille d'une seringue usagée dans les toilettes de Central pendant les heures scolaires, nous demandons que les portes des bâtiments scolaires restent fermées durant les heures de fréquentation des enfants.

Cette demande a pour but de garantir la sécurité des enfants, d'éviter toute nouvelle intrusion et prévenir les dangers liés à la présence de personnes indésirables dans les bâtiments durant les heures scolaires.

	Nom	Enfant(s) (classe, bâtiment)	Signature
--	-----	------------------------------	-----------

Mme Marta Rodriguez
5, Rue Henri-Frédéric Amiel
1203, Genève
marta.raller@gmail.com

Mme Sophie Marée
56, Rue Liotard
1202, Genève
prive@sophiemaree.email

Conseil Municipal de la Ville de Genève
17, Rue Pierre-Fatio
1204 Genève

Concerne : Sécurité des élèves dans l'établissement primaire de Geisendorf
Demande des parents d'élèves de fermeture des portes des bâtiments scolaires

Genève, le 11-Juin-2019

Mesdames les élues, Messieurs les élus,

Nous sommes un groupe de 200 parents d'élèves de l'école primaire de Geisendorf et nous souhaitons vous transmettre une demande urgente de fermeture des portes des trois bâtiments de l'école (Poterie, Centrale et Faller) durant les heures de fréquentation des enfants. Notre demande fait suite au climat d'insécurité qui règne à l'école Geisendorf depuis un certain nombre d'années, climat d'insécurité auquel sont confrontés nos enfants.

En effet, les élèves ont trouvé cet hiver, durant les heures scolaires, une seringue usagée et des restes de sang dans les toilettes à l'intérieur de l'école. Le personnel de l'établissement a pu confirmer que la seringue n'appartenait ni aux élèves, ni aux membres du personnel de l'école. Cet incident a nécessité l'intervention de la police et de la gendarmerie. Compte tenu des faits et du contexte spécifique de cette école, ils ont relevé qu'il s'agissait très probablement d'un toxicomane. Cette intrusion aurait eu lieu durant les heures de fréquentation des cours car les toilettes des enfants étaient propres à 8h00, or, la seringue et les traces de sang ont été trouvées au courant de l'après-midi. De plus, l'intrus n'aurait pas eu de difficulté à accéder au bâtiment scolaire dans la mesure où les portes sont ouvertes entre 8h00 et 16h00.

Nous souhaitons insister sur le fait que cet incident aurait pu avoir de graves conséquences pour les enfants, soit en touchant la seringue ou le sang ou bien encore en se retrouvant face à cette personne.

Cet inquiétant évènement au sein de l'école de nos enfants est malheureusement loin d'être un cas isolé. Voici quelques exemples d'évènements préoccupants survenus à l'école dans le passé pour que vous puissiez en mesurer l'ampleur :

- L'école a été le scénario d'une agression sexuelle sur une élève de 4 ans il y a une vingtaine d'années, lorsqu'un homme s'est caché dans les toilettes des enfants et y a attendu une fillette. Cet événement a conduit l'établissement, sur demande des parents et différentes autorités, à fermer les portes du bâtiment où ont eu lieu les faits (bâtiment de Poterie), les deux autres bâtiments scolaires (bâtiments de Centrale et de Faller) demeurant ouverts.
- En 2014, un homme a été surpris dans les toilettes des enfants durant les heures de fréquentation des cours. Le personnel de l'école est intervenu pour lui demander de partir.
- En 2017, deux personnes, seringues à la main, prêts à s'injecter de la drogue en présence des enfants se trouvaient sur le préau de l'école, à quelques mètres de la porte du bâtiment. Le personnel du parascolaire leur a immédiatement demandé de quitter les lieux.
- En 2018, la police municipale est intervenue dans l'école suite à la présence d'un homme ayant le sexe découvert devant la clôture du préau après la récréation de l'après-midi.
- D'autre part, le parc Geisendorf est un lieu réputé pour ses mauvaises fréquentations et l'école se trouve être au cœur de ce parc. Depuis 2015, il y a eu en effet trois cas de mort par overdose. Le personnel d'entretien confirme trouver au quotidien, de jour comme de nuit, du matériel lié à la consommation de drogues dures. Nous pouvons également régulièrement noter la présence de personnes aux intentions incertaines déambuler aux alentours de l'école. Ces faits ont lieu à quelques dizaines de mètres de l'école de nos enfants, dont les portes restent ouvertes.

Le climat actuel d'insécurité à l'école nous semble particulièrement alarmant. Nous souhaitons porter à votre attention que cette situation va à l'encontre de l'article 114 de la Loi de l'Instruction Publique qui dispose que «chaque élève a le droit, dans le cadre scolaire, à une protection particulière de son intégrité physique et psychique et au respect de sa dignité». Or, au vu des faits mentionnés, force est de constater que l'école ne dispose pas de moyens nécessaires pour offrir cette protection.

Le directeur de l'établissement scolaire a, dans ce sens, adressé une demande détaillée au service des écoles de la ville de Genève concernant les besoins de fermeture des portes des trois bâtiments scolaires (bâtiments de Poterie, Faller et Centrale). Sa demande reflète tant le besoin de sécurisation des bâtiments que la nécessité de permettre la circulation des élèves et personnes appropriées durant les heures de fréquentation des enfants. Sa demande n'a pas encore obtenu de réponse positive à ce jour.

Ainsi, la situation d'insécurité que vivent les élèves de l'établissement scolaire de Geisendorf mérite une attention toute particulière ; il en va de notre responsabilité en tant que parents d'élèves, mais aussi de la responsabilité du département de l'instruction publique, du service des écoles de la ville de Genève, des forces de l'ordre et de l'Etat de veiller sur la sécurité de nos enfants. Nous faisons donc aujourd'hui appel à vous, Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal de la ville de Genève, pour vous demander de bien vouloir considérer notre demande et de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos enfants en tant que droit fondamental, tel que prévu par la Constitution Fédérale de 1999 dans ses articles 11 et 35 disposant que « les enfants [...] ont droit à une protection particulière de leur intégrité » et que ce droit doit être réalisé, entre autres, par « quiconque assume une tâche de l'Etat ».

Au vu de ce qui précède, nous demandons à ce que les portes des bâtiments scolaires de l'école Geisendorf restent fermées durant les heures de fréquentation des enfants pour pouvoir garantir la sécurité des enfants, éviter toute nouvelle intrusion et prévenir les dangers liés à la présence de personnes indésirables dans les bâtiments durant les heures scolaires, tout en permettant la circulation des personnes appropriées. Nous vous remercions ainsi de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires à la fermeture des portes de l'établissement scolaire dans les plus brefs délais.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et, dans l'attente de votre rapide réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames les élues, Messieurs les élus, nos cordiales salutations.

Mme Marta Rodriguez



Mme Sophie Marée



Annexes : Pétition « Demande de fermeture des portes des bâtiments scolaires de l'école Geisendorf » signée par 200 parents d'élèves

*Copies à : Mme Sandrine Salerno, Mairesse de la ville de Genève
Mme Ester Alder, Vice-présidente du Conseil Administratif de la Ville de Genève en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Mme Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat chargée du Département de l'Instruction Publique
Mme Isabelle Widmer Bisevac, Cheffe de service du Service des écoles et institutions pour l'enfance
M Jean-Martin Keller, Directeur de l'établissement scolaire de Geisendorf
Police cantonale, Poste de la Servette
Police municipale, Poste des Charmilles*